



FOCUS RÉGION

LA CHARTE ENVIRONNEMENT

17 entreprises / 47 sites

20 sites validés étape 4

10 sites validés en maturité

2 mentions biodiversité

Seine-et-Marne : 30 sites

A2C Granulat, Calcaires de la Brie, Carrières et Matériaux de Jouy le Chatel (CMJC), CEMEX, EQIOM, GSM, Lafarge Holcim Granulats, Piketty Frères, Sables de Brevannes, SCSL, Sablières de Meaux (SDM), SNB, Sablières de Port Montain

Yvelines : 7 sites

GSM, Lafarge Holcim Granulats, SPL

Essonne : 5 sites

SVDM, MEL

Hauts-de-Seine : 2 sites

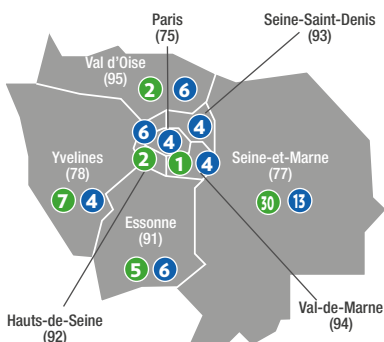
SPL

Val-de-Marne : 1 site

DLB

Val-d'Oise : 2 sites

DLB, SPL



Nombre de sites engagés par département :

- dans la Charte Environnement > 1

- dans la charte RSE > 1

LA CHARTE RSE

47 sites engagés

Seine-et-Marne : 13 sites

Paris : 4 sites

Yvelines : 4 sites

Essonne : 6 sites

Hauts-de-Seine : 6 sites

Seine-Saint-Denis : 4 sites

Val-de-Marne : 4 sites

Val-d'Oise : 6 sites

LE MOT DU PRÉSIDENT



Il est comme ça dans la vie des périodes particulières où, sans y prendre garde véritablement, les choses se transforment de manière irrémédiable. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui pour notre charte.

2017 a marqué le début du changement avec la mise en place d'un nouveau référentiel pour le volet environnement, la création d'un volet RSE pour les entreprises du BPE, le changement de nom au profit de Charte UNICEM entreprises engagées avec tout ce que cela suppose au niveau de l'organisation, de la gouvernance, de la nouvelle identité visuelle, de l'image et de la notoriété à reconstruire.

Et 2018 s'annonce tout aussi riche et passionnante avec l'extension du volet RSE aux granulats et à toutes les autres activités extractives de l'UNICEM, le changement de système de cotisation ou encore l'intégration de nos amis du BPE dans nos comités régionaux.

Autant de défis indispensables à relever en région d'abord, pour que les professionnels puissent s'approprier pleinement ce nouvel outil et en tirer la quintessence en matière de bonnes pratiques et ensuite pour convaincre nos partenaires et nos parties prenantes de la légitimité et de l'efficacité de notre charte.

Arnaud CHARLE,

président du Comité régional UNICEM entreprises engagées Île-de-France

REMISE OFFICIELLE DES DIPLÔMES



Le 2 octobre 2017 après-midi, s'est déroulée, sur le site Lafarge de Sandrancourt dans les Yvelines, la cérémonie officielle de remise des diplômes de la charte Environnement de l'UNICEM.

Cette année, ce ne sont pas moins de 22 sites franciliens d'extraction de granulats naturels ou de production de granulats recyclés qui ont été mis à l'honneur pour l'excellence de leurs pratiques en matière de respect de l'environnement et pour leur attachement à progresser en permanence.

Présidée par Bruno Huvelin, Président de l'UNICEM Île-de-France et par Arnaud Charle, président du Comité régional UNICEM entreprises engagées, la cérémonie a réuni une cinquantaine de participants

parmi lesquels quelques élus des Yvelines et des représentants du monde associatif.

Une fois de plus, elle a été l'occasion de mettre en avant non seulement l'engagement volontaire des entreprises dans cette démarche citoyenne mais surtout, la fierté des équipes qui quotidiennement sur le terrain donnent vie à cet engagement pour en faire une réalité concrète.

La matinée avait été, quant à elle, consacrée à un échange de bonnes pratiques entre les interlocuteurs charte qui s'est achevée par une visite d'une partie du site de Sandrancourt réaménagé en zone humide.



DIALOGUER ET ÉCHANGER

Mettre en commun des bonnes pratiques, discuter des problèmes rencontrés et des solutions imaginées pour les résoudre, c'est l'une des missions essentielles de la charte environnement de l'UNICEM.

C'est dans cet esprit que le président du Comité régional Île-de-France, Arnaud Charle, a invité tous les interlocuteurs charte franciliens à venir partager leur expérience et à échanger sur leurs bonnes pratiques.

Une vingtaine d'entre eux a répondu favorablement à cette invitation en participant, le 2 octobre dernier en prélude à la cérémonie officielle de remise des diplômes, à une réunion

organisée autour de 2 temps forts. La première partie de la matinée a ainsi été consacrée à des discussions autour de 4 thèmes, illustrés par des exemples concrets.

De l'avis même des participants les échanges ont été riches et animés. Ils ont permis à chacun de profiter de l'expérience des autres et à la profession de progresser collectivement.

La fin de la matinée a été l'occasion de la visite d'une partie des réaménagements du site de Sandrancourt avec notamment une zone humide remarquable par la qualité de sa réalisation et par la richesse de la faune et de la flore qui l'occupent.



RSE 47 CENTRALES ADHÉRENTES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les entreprises du béton prêt à l'emploi peuvent adhérer au volet RSE développé par la toute nouvelle Charte UNICEM entreprises engagées.

Après à peine un peu plus d'un an, ce sont 47 centrales, sur la centaine que compte l'Île-de-France, qui ont déjà adhéré à la charte RSE plaçant ainsi l'Île-de-France sur la première marche du podium des régions engagées.

Les producteurs franciliens de BPE ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et espèrent très rapidement faire un carton plein. Ce sera alors

pour eux l'occasion de communiquer auprès de toutes leurs parties prenantes afin de valoriser leur engagement et de rappeler le rôle essentiel joué par la profession dans la construction et l'aménagement de la région en général et dans la réalisation du Grand Paris en particulier.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le volet RSE s'est élargi à toutes les activités extractives comme les granulats, le MIF et le SNROC ce qui devrait rapidement accroître le nombre de sites concernés et donc la part de RSE dans les activités de la Charte.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA CHARTE

Pour tenir compte de l'arrivée à la fois du volet RSE et des entreprises du BPE, le Comité Île-de-France de la Charte a décidé d'adapter progressivement son fonctionnement et sa gouvernance au gré des événements et des souhaits des uns et des autres.

Une réunion entre les présidents du collège BPE, Jean-Paul Lucas, du collège Granulats, Marco Cancedda et du comité régional, Arnaud Charle a eu lieu en janvier 2018 afin de jeter les nouvelles bases.

A cette occasion, il a été décidé d'une part, d'adopter une présidence tournante entre les granulats et le BPE avec un premier mandat de 3 ans assuré par Arnaud Charle et d'autre part de tenir une réunion commune aux deux professions une fois par an.

Concernant le financement des opérations de communication, il sera examiné au cas par cas.